

Réf: Dossier N° 039472

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE CONCORDE »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY DJIBI ANGRE

EXTENSION

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 11/03/2021 reçus par Me MOUSSA FOFANA , et enregistrés au CEPICI le 19/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE CONCORDE »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire :

- Education ;
- Formation ;

* La prise de participation dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire ;

* Et généralement, toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, notamment tous emprunts destinés à toutes acquisitions de biens meubles ou immeubles, ainsi qu'au développement de la société...

Capital social 8,000,000 F CFA divisé en (800.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 800 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY DJIBI ANGRE
EXTENSION

Dirigeant(s) : M BINATE LAMINE (COGÉRANT), M DOSSO Mamadou (COGÉRANT), M KONATE Brahima (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04652 du 19/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30484/GTCA/RC/2021 du 19/10/2021

